

## PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 26 novembre 2014

**Secrétaire de séance :** Elsa CHARRIER

**Présents (9) :** T. AO, B. BIENASSIS, L. BOCCHINO, G. CERUTTI, E. CHARRIER, X. DELAPORTE, C. ERROUET, R. FONSECA, S. SAULE

**Absents (0) :** /

**Absents excusés (1) :** I. CAVALLO

**Pouvoirs (1) :** I. CAVALLO à X DELAPORTE

**Quorum (6) :** atteint

### 1. Approbation du Procès-verbal de la précédente séance

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28 octobre 2014	10	9	0	1	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le Procès-Verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du Procès-Verbal avec le déroulement de la séance.

### 2. DÉLIBÉRATIONS

#### 1. Budget annexe assainissement – DM2

La redevance de l'agence de l'eau est plus élevée qu'en 2013 du fait que la période de référence a été de 15 mois au lieu de 12 mois (année de transfert de la compétence eau au SIAEP du Thiers) : 3502 € au lieu de 2801 €. Il s'agit d'alimenter ce compte à hauteur de 710 € pour intégrer cette différence en prélevant cette somme sur les dépenses imprévues de fonctionnement.

**VOTE :** Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

#### 2. Travaux d'optimisation de la STEP de St Même – demandes de subvention

Il s'agit de valider la candidature de la commune sur l'appel à projet lancé par l'agence de l'eau « économie d'eau » en vue de financer les travaux d'optimisation de la station d'épuration de Saint-Même.

**VOTE :** Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

#### 3. Réhabilitation Maison Hermesende – Lot 7 -peinture

La délibération du 29/10/2013 prévoyait un avenant de 271,80 € et en fait le montant est de 272 €. Il faut donc reprendre une délibération en remplacement de la précédente.

**VOTE :** Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

#### 4. Réhabilitation des appartements des Bandet – Lot n°8 – serrurerie - avenant

Il s'agit de valider l'avenant à ce marché de travaux consistant en l'installation un garde-corps dans l'escalier au droit de la fenêtre, tel que demandé par le contrôle technique. Le montant est de 380 €.

**VOTE :** Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

**5. Groupe scolaire – mobilier – choix de l'entreprise**

Il s'agit de valider l'achat du matériel fourni par l'UGAP pour l'école pour un montant de 17 413,6 € HT.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

**6. Indemnités du percepteur**

Le percepteur nous sollicite comme chaque année pour le versement de ses indemnités : 45,73 € pour l'indemnité de conseil et 490,56 € pour l'indemnité de confection des documents budgétaires.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 7 Contre : 3 (X Delaporte, S Saule, T Ao) **ADOPTÉE**

**7. SIVU de la station de St Pierre de Chartreuse le Planolet - prise en charge partielle des forfaits de ski**

Les forfaits sont de 58 € (57 € en 2013). Il s'agit de valider la prise en charge par la commune d'une partie du forfait : 47 € (46 € en 2013) pour les enfants scolarisés à l'école communale et résidant sur la commune, laissant 11 €/enfant à charge des familles.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

**8. Tarif assainissement collectif – révision de la redevance modernisation des réseaux agence de l'eau**

Il s'agit d'intégrer l'augmentation de la redevance pour modernisation des réseaux décidée par l'agence de l'eau sur les factures postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2015 : 0,155 €/m<sup>3</sup>

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

**9. Pont Nuat - échange terrain Monsieur Pache / commune**

Les travaux de réfection du pont Nuat nécessitent de modifier le tracé du chemin et d'acquérir la parcelle mitoyenne du chemin C2274 (410 m<sup>2</sup>), appartenant à M Pache. Il s'agit de valider l'échange de cette parcelle avec une parcelle communale située à St Même – Les Rochots C1565 (418 m<sup>2</sup>).

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

**10. Motion – rétablissement du bénéfice du FDTP pour les départements de montagne**

Jusqu'à présent, les départements de montagne bénéficiaient des fonds départementaux de la taxe professionnelle, à cette dotation de fonctionnement s'ajoute un complément de 30% de chaque subvention d'investissement versée par le CG73 aux communales défavorisées. Le gouvernement a décidé de supprimer ce dispositif. Il s'agit de demander le rétablissement du bénéfice de la FDTP aux départements de montagne.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

**11. Taxe d'aménagement – pérennisation**

La taxe d'aménagement a été mise en place par délibération en octobre 2011. Afin de sécuriser ce dispositif, il s'agit de supprimer la notion de durée de validité de cette délibération.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

**Délibération ajoutée****12. Réfection appartements communaux aux Bandets - Emprunt CDC**

Il s'agit de modifier les taux validés par la délibération du 02/10/2014, revus à la baisse par la Caisse des Dépôts et Consignation.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

**13. Bâtiment Notre Dame - Convention de répartition des travaux de réfection de la toiture avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse**

Il s'agit de valider la convention de répartition des frais de ces travaux au prorata des surfaces utilisés par la commune (2/3) et par la CCCC (1/3).

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

## Délibération reportée :

### Transport élèves Entremont le Vieux – convention de répartition des frais

## 3. SUJETS A TRAITER

### ➤ Projets en cours

- Groupe scolaire : l'entreprise Gandy a commencé la pose des brises soleil. Oxalis a posé l'enseigne.
- Appartements des Bandet : retard dans les travaux (durée de séchage de la dalle du dernier appartement). Le conseil décide de refuser l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre proposé par l'architecte LM Archis.
- Voiries : les travaux sont terminés. La réception est prévue le vendredi 28/11/2014.
- Réseaux du Pré du Comte : réunion publique avec Chartreuse Energie et l'Asder prévue le samedi 13 décembre à 10h à la salle Notre Dame.
- Traversée du bourg : réunion du groupe de pilotage le 21 novembre, définition du cahier des charges pour appel à candidature de la maîtrise d'œuvre. Le compte rendu de cette réunion est lu en séance.
- Réhabilitation ancienne école : contact avec l'ARS pour étudier le statut des maisons de santé pluridisciplinaire. Cela nécessiterait que les professionnels de santé préparent leur projet de santé témoignant d'un exercice coordonné.
- STEP de St Même : l'appel d'offre est lancé pour un retour des offres le 10 décembre.

### ➤ Groupe scolaire – travaux d'aménagement accès ouest

L'entreprise EUROVIA n'appliquera pas la révision des prix prévue à son marché et donc a fourni un décompte général définitif sans augmentation de tarifs.

### ➤ Maison Hermesende – demande de subvention FDEC conseil général : avis favorable

### ➤ Comptes rendus des réunions intercommunales, thématiques et commissions communales

- PNRC : préparation de la charte forestière
- CCCC – commissions tourisme ; forêt, agriculture et patrimoine ; assainissement non collectif, finances.
- CLETC (transition des charges)
- CCCC / SMAPS - préparation du contrat de territoire Savoie : il s'agit de plan de subvention du CG73 pour 2014 / 2019. Pour SPE73, inscription de la maison de santé. Ce CTS ne financerait plus la navette de ski.
- Ecole – rythmes scolaires
  - 1ère réunion bilan avec l'AADEC, ELV, SPE38 et 73, examen de la possibilité de modifier les TAP en inversant ceux des petits avec ceux des grands. Une réunion est prévue avec les parents le 2 décembre.
  - Fond d'amorçage : la loi prévoit que nous ne bénéficions pas du complément de 40 €/enfant et par an bien que la commune bénéficie de la dotation de solidarité rurale. Un courrier de contestation sera envoyé à l'AMRF et au ministère..
- Commission communales : école/cantine, électorale, personnel.
- Commission finances prévue le samedi 6 décembre 2014 à 10h
- Cantine scolaire : volonté d'engager officiellement la réflexion sur l'organisation de la cantine en cuisine locale. Le conseil décide de l'envoi d'un courrier au maire de St Pierre d'Entremont Isère dans ce sens.

### ➤ Veille sociale

### ➤ Bulletin municipal – avancement

### ➤ Autorisation du Droit des sols – service mutualisé CCCC

La CCCC propose de mettre en place un service mutualisé de 1,5 à 2 personnes. 3 scénarii ont été étudiés en fonction de ces missions. Pour la commune, ça coûterait entre

6200 et 16700 €/an. Nous avons mis une option pour le scénario qui nous coûterait 6200 € (tous les actes faits par la CCCC sauf CUa) et 1,5 ETP. La CCCC attend la réponse de St Laurent qui va déterminer l'organisation de ce service vu la taille de la commune.

- **Appartements Les Bandet – demande de location**  
Martine ACHAT a transmis une demande pour l'appartement 1.1. Le conseil est favorable si les conditions de ressources sont respectées.
- **Conseil municipal - Point d'étape après quelques mois de mandat : point reporté**
- **Navette de ski :**  
Le conseil souhaite modifier les horaires pour qu'ils soient mieux adaptés à ceux de la station du Planolet. Il demande que la prise en charge financière des 3 communes des Entremonts soit répartie au nombre d'habitants.
- **Classement au titre des monuments historiques d'un moulin aux Teppaz :**  
Cette demande sera examinée à la commission régionale du 11 décembre. Ce classement générerait un périmètre de protection de 500 m autour du bâtiment, impactant les 4 habitations de notre commune au Teppaz. La maire assistera à cette commission
- **OM : modification de l'emplacement de la poubelle aux Courriers :**  
la CCCC propose de déplacer l'emplacement poubelle au pied de la voie communale le long de la RD912. Le conseil propose que les habitants soient consultés ainsi que le conducteur du camion de ramassage des ordures ménagères.
- **Colis de Noël :** il reste à prévoir les cartes de vœux et finir les colis ensemble.
- **Pelouses sèches la Fracette**  
La partie acquisition des terrains pourrait se faire début 2015 et bénéficier d'une aide de la région et du SMAPS. Les terrains seraient en co propriété entre CEN / CCCC / SPE73. Coût pour la commune : 3800 €. La partie aménagement et animation de la préservation de cet espace pourrait être financée par le Plan pastoral territorial PPT.
- **DETR 2015**  
Pas de dossier à déposer pour 2015. Le conseil propose de prendre rang auprès de la préfecture concernant les deux projets qui pourraient rentrer dans ces lignes de financement : la Maison de Santé et la traversée du bourg.
- **Agenda accessibilité programmé :** à aborder dans une prochaine séance.
- **Tournerie de St Même**  
La conservation régionale des monuments historiques proposera un périmètre restreint limité aux parcelles concernées, sur l'Isère. Elle a précisé que ce périmètre ne serait applicable qu'après modification du PLU.

#### **4. Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal au maire**

- DPU n° 10.2014 La Fracette – pas de préemption
- Concession cimetière – délivrance de concession à M THONIEL

#### **5. Courriers divers**

- Tournerie de St Même - réponse de Mme Boulon
- Cahier des charges projet de maison de santé - courrier Anne Krumb précisant sa demande
- Ville de St Laurent du Pont – charte Zéro pesticides
- Courrier de Monsieur CURIALLET – chemin des Teppaz